

Nous devons classer en deux catégories les types de mesures privilégiées pour contrer la prolifération d'armes légères/à feu: les mesures *directes* ou *diffuses*. Dans le premier cas, il s'agit de mesures qui touchent directement les individus sur le terrain et qui sont initiées par des États ou des ONG. Ces mesures s'attaquent généralement à la demande. Dans le deuxième cas, il s'agit de mesures mises en oeuvre par les États et par la communauté internationale telles que les conventions, traités, codes, etc. et qui cherchent généralement à contrôler les flux d'armes légales ou illégales. Ces mesures agissent au niveau étatique et peuvent être évaluées sur une base étatique, mais il faut d'abord considérer la force et l'étendue des initiatives régionales et internationales en elles-mêmes. Ces mesures supraétatiques sont généralement non-contraignantes pour les États. C'est pourquoi, nous les appelons mesures diffuses.

Les indicateurs qui sont proposés ci-dessous nous permettront d'évaluer le coefficient de sécurité d'un individu à partir de son lieu de résidence. Nous verrons ainsi quels sont les différents problèmes engendrés par l'accès à l'arme selon les pays. Le découpage effectué est nécessaire à des fins méthodologiques malgré notre conscience de l'enchevêtrement de ces différentes dimensions dans la réalité et de la portée générale des mesures.

L'établissement de l'ISI repose sur des exemples d'indicateurs que nous proposons plus loin. Mais l'articulation d'un tel indice demande plus de spécifications quant à la pondération que l'on doit accorder à chacun des indicateurs énumérés ou choisis pour la création d'un ISI. C'est-à-dire que certains indicateurs ont un impact plus direct sur la sécurisation de l'individu. Entre autres, le milieu dans lequel évolue la personne sera d'autant plus insécure s'il se trouve dans un pays ou une région en conflit.

Mais il s'agit en fait d'établir des critères de sécurité selon l'espace occupé par l'individu en accordant aux indicateurs éventuellement sélectionnés, un pourcentage d'importance nonobstant l'endroit où l'individu se situe. Le coefficient de sécurité proposé permettra d'évaluer la problématique associée aux ALF dans un pays ou dans un endroit précis et de cibler quels moyens d'actions doivent être privilégiés dans une situation précise et donnée.

3.2.1. MESURES DIFFUSES